

Guide de l'OSP - À clarifier avant une opération

1. Préparation à l'entretien médical

- Calendrier établi pour l'entretien? Emporter sa liste de questions.
- Quels sont les points importants à vos yeux (incapacité de travail, sport, esthétique, sexualité, rythme biologique etc.)?
- Indiquez vos craintes spécifiques (douleurs, anesthésie etc.).
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance, notez les réponses du médecin.
- Remettre la liste des médicaments: également indiquer les allergies et autres intolérances. En cas de médication influençant la coagulation: arrêter les médicaments une semaine avant ou en parler avec le médecin!
- Montrer les radiographies et demander des explications
- Entretien de préparation, explication avec l'anesthésiste: Quel type d'anesthésie l'opération nécessite-t-elle? Anesthésie générale? Anesthésie locale? Péridurale? Bloc du plexus?

2. Opération

- Procuration pour l'opération: schéma/esquisse de l'opération présents?
- Demander une copie de la procuration, la relire au calme à la maison avec une personne de confiance, poser des questions.
- Possibilité de transfusion avec son propre sang?
- Qui opère du début à la fin?
- Évocation des risques/complications: généraux, spécifiques à l'opération et au patient?
- Alternatives de traitement possibles?
- Nécessité d'un second avis?
- L'intervention prévue correspond-elle à une procédure standard? Depuis combien de temps est-elle établie?
- À quelle fréquence cette opération a-t-elle lieu par an?
- Pour les nouvelles procédures: depuis quand est-elle appliquée? Comment la sécurité est-elle garantie?
- En cas d'utilisation de matériel externe: depuis quand est-il utilisé? Documentation présente et disponible? Matériel humain ou non humain?

3. Post-traitement

- Où: soins intensifs, salle de réveil? Durée du séjour en hôpital?
- Qui fait le suivi après l'intervention? Disponibilité du médecin la nuit, le week-end?
- Drainages de la plaie: Pendant combien de temps?
- Combien de temps dure le post-traitement? Combien de contrôles postopératoires sont-ils nécessaires?
- Rééducation ou cure nécessaire? Pendant combien de temps?
- Durée de l'incapacité de travail? Limitation des mouvements? Traitement de la douleur? Capacité de résistance?

4. Coûts

- Clarifier toutes les questions au préalable avec la caisse-maladie!
- Hôpital hors canton? Demander un accord écrit, en particulier en cas d'assurance privée ou semi-privée.
- Réhabilitation ou cure: la réhabilitation est prise en charge par la caisse-maladie après concertation, les séjours en cure ne donnent toutefois lieu qu'à un remboursement réduit.

5. Directives anticipées

- Établir les directives, en parler avec une personne de confiance.
- Les emporter à la clinique et en donner une copie aux proches.